

Chaque année on se voit, et chaque année on est un peu plus nombreux. 137 habitants de plus en 5 ans, population totale au 1er janvier 2014 : 881.

Une des plus grandes progressions du département, je me suis laissé dire. Ce sont les chiffres actualisés à partir de l'Etat Civil, mais le recensement sera fait ce mois de février, et nous en saurons davantage. Faites bon accueil à nos deux agentes recenseuses, à savoir Brigitte Teyssonneyre, que vous connaissez bien, et Fanny Dhoury, nouvelle habitante de Lavoûte et volontaire en service civique.

L'Etat Civil. Pensées pour nos disparus :

Claude Essertel le 24 février

Mme Jeanne Pologne le 1er mars

Cyprien Beaumel le 29 mars

Josette Issartel le 21 avril

Daniel Jouve le 9 juin

Marie Rose Testud le 27 juillet

Yves Maurice Rey le 5 août

Audine Thalgott le 11 août

Et félicitations à nos mariés de l'année :

Stéphanie Boyer et Stéphane Flandin le 18 juin

Armel Cornu et Harry Atkins le 20 août

Un bref retour sur 2016.

Ca y est, la communauté de communes de l'Emblavez n'existe plus, elle a été dissoute au 1er janvier, et nous sommes à présent membres de la communauté d'agglomération du Puy en Velay.

Le regroupement était une obligation de la loi Notre, et pour Lavoûte, il paraissait évident de se rapprocher du Puy, avec qui nous partageons un bassin de vie.

Qu'est-ce que cela va changer dans notre vie quotidienne ?

La crèche était subventionnée par la CCE, elle le devient par l'agglomération, et le service est maintenu à l'identique.

La piscine est reprise par l'agglomération. Yoann Magne en reste le directeur, et son fonctionnement devrait rester identique. En revanche, il existe toujours un doute au sujet du gymnase. Le président actuel de l'agglomération souhaiterait restituer à la commune le gymnase, c'est quelque chose dont il va falloir discuter.

Les enfants pourront toujours aller à l'école de musique à Vorey ou à Rosières et avoir leurs concerts à l'Embarcadère. Un changement : les parents devront payer l'intégralité du prix à l'inscription de leurs enfants. La coopération, les concerts communs avec l'Atelier des Arts et le passage en troisième cycle des enfants seront facilités.

Les ordures ménagères. Pas de changement sur le ramassage, mais il se pourrait qu'il y en ait sur la facturation. Tant que ce n'est pas voté, je ne peux rien dire, mais il se pourrait que la redevance ordures ménagères soit remplacée par une taxe ordures ménagères, assise sur la taxe foncière. Ce sera une décision prise par le prochain conseil d'agglomération.

Les bibliothèques : il n'est pas certain que la communauté d'agglomération reprenne le travail de Christelle Kuhn auprès des bibliothèques. Ce serait dommage, et nous allons nous battre pour que cela continue.

Les impôts : ne devraient pas bouger.

Enfin, en ce qui concerne le tourisme, l'office de tourisme de l'Emblavez est dissous et repris par l'office de tourisme du Puy. On espère un travail en meilleure coopération, et que ça nous apporte davantage de touristes, qui génèrent de l'activité économique et de l'emploi.

À propos de tourisme, et j'en arrête là avec la communauté d'agglomération, nous avons vendu le camping. Pour quelle raison ? Essentiellement pour deux raisons. La première, c'est que le camping coûtait à la commune. Ce n'est pas d'hier, le camping coûtait déjà lors du précédent mandat, et des solutions avaient été recherchées. On en a essayé d'autres lors de ce mandat, mais il faut bien dire que cela n'a pas fonctionné.

La seconde c'est qu'il fallait financer les travaux de l'école.

L'un dans l'autre, nous avons recherché un acheteur qui ait un bon projet, pour que l'activité touristique de ce camping soit maintenue, et, après en avoir rencontré plusieurs, nous avons retenu l'offre de Stéphane Cortial.

Venons en à ces travaux.

On a commencé par ouvrir la place. Il y avait un égout unitaire qui se déversait dans la Loire, via une fosse de décantation. Mais la fosse n'était pas nettoyée assez souvent, et ce qui se déversait dans la Loire n'était pas très propre, pour ne pas dire plus. Le conseil a pris la décision de séparer cet égout, et maintenant, ce qui va à la Loire, ce n'est que de l'eau de pluie, ce qui permet d'envisager, au bout de l'impasse de l'église, de faire un petit embarcadère pour les canoés et un accès à la Loire pour tout le monde. Vous conviendrez que ce qu'il manque, dans le bourg, c'est un accès à la Loire.

Ces travaux ont été financés par moitié par le syndicat des eaux (qui n'existe plus, d'ailleurs), et la commune a payé

L'école.

Les travaux ont commencé en juillet et ont bien avancé. Cela crée du dérangement, surtout pour les riverains de la rue traversière, courage à eux, le plus dur est fait.

Comme je vous le disais en introduction, nous sommes plus nombreux, il fallait de la place pour mettre la classe ouverte il y a maintenant deux ans et demi (et logée provisoirement dans la bibliothèque : ça ne peut pas durer éternellement), et les enfants à la cantine. Il y a encore 5 ans, les enfants étaient rarement plus de 15 à la cantine, aujourd'hui, ils sont quotidiennement une vingtaine, et parfois jusqu'à 30. Autant vous dire que les nouveaux locaux sont attendus avec impatience.

Il fallait aussi faire quelque chose pour le centre de Lavoûte. La nouvelle configuration des lieux va apporter de l'espace sur la place. Ça devrait être beau. Cette école, on ne la bâtit pas pour les dix ou 15 ans qui viennent. On la bâtit pour au moins 100 ans. L'école primaire actuelle porte la date 1904, et elle est toujours debout, fonctionnelle et belle. On peut remercier les générations précédentes qui nous l'ont laissée. Bien sûr, il a fallu y revenir, rénover, l'isoler surtout, mais c'est le cas dans tous les bâtiments. Celle qu'on construit aujourd'hui est faite pour durer, et sur les critères d'économie d'énergie les plus exigeants. Pour l'instant, il faut la payer, mais dans le futur, on en espère beaucoup d'économies. Economies de chauffage, d'électricité, d'abonnements, de maintenance... quand elle sera en service, cela se verra sur le fonctionnement de la mairie.

Les chiffres.

Ce ne sont pas encore les chiffres définitifs, mais tout près.

Si l'on met ensemble le coût des travaux, ceux de la chaufferie et ceux de l'équipement (cantine, meubles, informatique), le montant hors taxe des travaux s'élève à 985 561 €.

Et nous avons des subventions.

L'Etat nous aide à hauteur de 412 194 €

La Région apporte 27 539 € pour la chaufferie, et le président de Région a promis (oralement) 82 000 € dans le cadre des anciens contrats Auvergne +, et 80 000 de Fonds ruraux. Je remercie d'ailleurs notre député, qui a constamment appuyé ce dossier.

Le département apporte 27 539 € pour la chaufferie et 11 589,44 € pour le mobilier.

La CCE (et donc, l'agglomération) devrait apporter 19 399,70 € comme fonds de concours

Et enfin, l'Europe examine notre dossier et délibèrera en juillet (après tous les autres), et on espère 25 000 € de plus.

Ce qui nous laisse 300 300,41 € de fonds propres, dont 200 000 sont couverts par un emprunt à 0,85 % et le reste par notre capacité d'autofinancement.

En clair reste à charge de la commune 30 % de cette réalisation.

Voirie 2017

Ce gros chantier (groupe scolaire) explique bien entendu qu'il n'y ait pas eu beaucoup d'autres travaux réalisés en 2016. En 2017, on va refaire un peu de voirie, qui coûte très cher aussi, mais qu'il faut entretenir malgré tout. Sont prévus la route de Veyrac, la route du château, et à partir de l'année prochaine, on refera les Longes, par tranches.

Cette année, on a aussi eu une crue, assez importante, et qui nous a laissé pas mal de déchets sur les bords de la Loire. On va refaire une opération de nettoyage, au mois de mars. Plus de détails à la réunion des associations le 4 février.

Un premier bilan de l'extinction nocturne des feux : pour l'instant, en un peu moins d'un an de fonctionnement, l'extinction a permis d'économiser environ 1000 € d'électricité. Et nous comptons faire mieux en réglant les lampadaires du bourg, qui ont tendance à s'éclairer tôt et à s'éteindre tard.

Avant de laisser la place à la galette, je voudrais vous souhaiter pour vous et pour vos proches, une année 2017 en paix, entourés des vôtres et en santé.

Et pour célébrer l'année qui commence, je voudrais féliciter tous les jeunes parents de la commune, et souhaiter la bienvenue à tous les bébés de l'année.

Naissances :

Maloé Rey, le 15 janvier, rue Voltaire

Tim Falcon, le 23 février à Veyrac

Méloé Savelon, le 3 mars au Garay

Pauline Margery, le 12 avril, à la Chublère

Ayhan Yilmaz, le 5 juin à Emblaves

Lily Droalen le 4 juillet au Garay

Thaly Grandouiller le 10 août aux Longes

Noé Nouvet le 12 août à Emblaves

Kyara Marques le 4 septembre place de l'église